

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :
MA 25179 A1

(51) Cl. internationale :
**B01D 3/00; C11B 9/02;
C11B 1/10**

(43) Date de publication :
02.04.2001

(21) N° Dépôt :
26071

(22) Date de Dépôt :
28.09.2000

(71) Demandeur(s) :
JEDDI YOUSSEF, RUE IBN KHALDOUN N° 91 BIS ESSAOUIRA (MA)

(72) Inventeur(s) :
YOUSSEF JEDDI

(74) Mandataire :
JEDDI YOUSSEF

(54) Titre : **EXTRACTION DES HUILES ESSENTIELLES A PARTIR DES RESIDUS DU BOIS DU THUYA (TETRACLINIS ARTICULATA)**

(57) Abrégé : PROCÉDÉ D'EXTRACTION DES HUILES ESSENTIELLES À PARTIR DES RÉSIDUS DU BOIS DU THUYA, RÉCUPÉRÉS LORS DU PROCESSUS DE TRANSFORMATION DE CE BOIS DANS LE SECTEUR ARTISANAL, PRINCIPALEMENT À ESSAOUIRA.

EXTRACTION DES HUILES ESSENTIELLES A PARTIR
DES RESIDUS DU BOIS DU THUYA
(TETRACLINS ARTICULATA)

ABREGE DU CONTENUE TECHNIQUE DE L'INVENTION

Procédé d'extraction des huiles essentielles à partir des résidus du bois du Thuya, récupérés lors du processus de transformation de ce bois dans le secteur artisanal, principalement à Essaouira.



01 AVR 2001

26 07 1
19 SEPT 2000

Les huiles essentielles sont des essences qui surconcentrent les pouvoirs des plantes dans un tout petit volume. Elles sont directement extraites des plantes naturelles.

Le présent procédé consiste en l'extraction des huiles essentielles contenues dans le bois du Thuya (*tétracelinis articulata*) non pas à partir du bois à l'état naturelle, mais des résidus générés lors du travail de ce bois.

Le bois du Thuya est utilisé essentiellement dans le secteur artisanal, à Essaouira entre autre. On travail aussi bien le tronc (T) que la souche (S) de cet arbre.

Le découpage grossier des tronc (T) et des souches (S) se fais dans des scieries (SC) réservées à cet effet, pour la préparation des produits semi-fini (P1). Cette opération génère des résidus sous forme de morceaux (chutes) de bois inutilisables (C1) es de la sciure épaisse (S1). La matière semi-fini (P1) est transformée au ateliers des artisans (AT) pour la confection des objets artisanaux (P2) ; cette transformation ce passe en générant également des petits morceaux (chutes) du bois (C2), de la sciure (S2) sans oublier la poudre très fine (Pd) récupérée lors du ponçage du bois.

Les morceaux du bois (C1) et (C2) sont broyés à l'aide du concasseur (CON), et ramener après avec la sciure (S1) et (S2) et la poudre (Pd) dans le distillateur (DIS) .

Les résidus (C1, S1, C2, S2, et Pd) générés lors du processus de la transformation du bois du Thuya sont utilisés jusque là comme combustible.

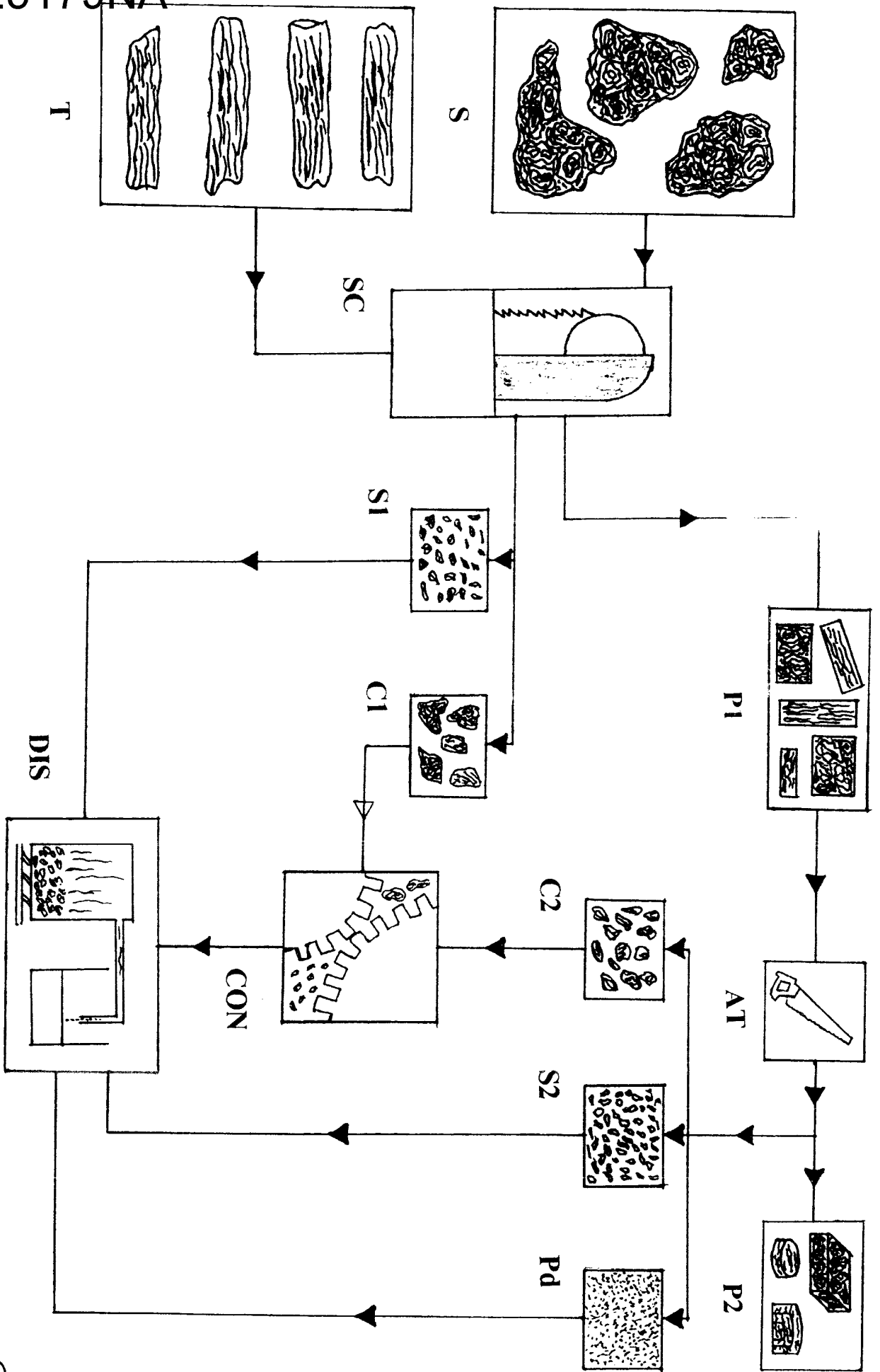
Les huiles essentielles extraites sont utilisées dans divers industries telles : la parfumerie, la cosmétique, la pâtisserie...



REVENDICATIONS

1. Procédé d'extraction des huiles essentielles à partir du bois du Thuya, caractérisé à qu'il n'utilise pas ce bois à l'état naturelle.
2. Procédé, suivant la revendication 1, caractérisé par le fait qu'il extrait des huiles essentielles à partir des résidus provenant du traitement du bois du Thuya (découpage, ponçage...). Ces résidus sont essentiellement de la sciure et des morceaux du bois.
3. Procédé d'extraction des huiles essentielles à partir du bois du Thuya caractérisé en ce qu'il permet la valorisation écologique des résidus du bois du Thuya, jusque là utilisés comme combustible.





24